

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /
Couverture de couleur
- Covers damaged /
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure.

- Additional comments /
Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire

- Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées.

GAZETTE DES CAMPAGNES

Journal du Cultivateur et du Colon, paraissant tous les Jendis

ABONNEMENT :

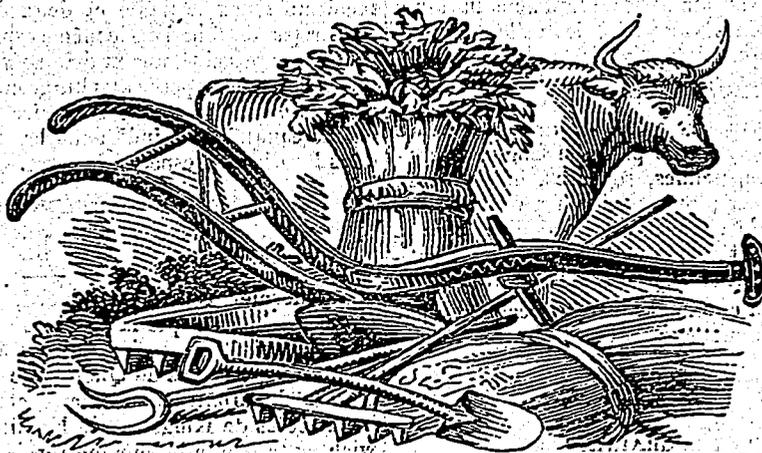
\$1.00, payée invariablement d'avance.

L'abonnement date du 1er avril, 1er juillet, 1er octobre, ou 1er janvier.

On ne s'abonne pas pour moins d'un an.

Tout avis de cessation d'abonnement devra être donné à ce bureau, par écrit, un mois d'avance.

Si la guerre est la dernière raison des peuples, l'agriculture doit en être la première.



ANNONCES :

1re insertion, 8 cts. la ligne
2e " etc. 2 cts. "

Pour les annonces à long terme, conditions libérales.

Ceux qui désirent s'adresser spécialement aux Cultivateurs, trouveront avantageux d'annoncer dans ce journal.

Emparons-nous du sol, si nous voulons conserver notre nationalité

Firmin H. Proulx, Éditeur-Propriétaire, à qui toutes lettres, réclamations, envois, etc., doivent être adressés franco

CAUSERIE AGRICOLE

DES DIVERSES PLANTES FOURRAGÈRES PROPRES À ÊTRE CULTIVÉES SOUS LE CLIMAT DU CANADA.

Des Légumineuses

(Suite.)

TRÈFLE ROUGE.

Le trèfle rouge ou trèfle des prés est naturellement une plante vivace; mais le plus souvent il disparaît dès la troisième année. On le reconnaît aux caractères suivants :

Plante glabrescente ou velue, amplifiée par la culture et rabougrié dans les terrains arides. Tiges couchées-ascendantes, de 2 à 3 pieds de long. Feuilles supérieures opposées, sessiles, folioles molles, ovales ou elliptiques. Corolle rose-purpurine, quelquefois blanche, odorante. Gousse s'ouvrant par un opusculé (espèce de couvercle). — (L'abbé Provancher.)

Le trèfle rouge est la plante fourragère la plus généralement cultivée. Dans quelques contrées on l'emploie seul pour la formation des prairies dites artificielles. En Canada, les opérations culturales n'en sont pas encore arrivées là; cependant, on lui assigne dans la production fourragère un rang très-élevé, et ce rang, il le mérite à plus d'un titre. Le plus souvent on le mélange avec le mil, pour les prairies qui ne sont pas destinées à rester longtemps sur le sol, pour celles, par exemple, que l'on fait entrer dans les assolements de six, sept ou huit ans.

Il est employé avec avantage pour les prairies et les pâturages. Comme herbe à pâturer, il convient à tous les animaux de la ferme auxquels il procure une nourriture riche et savoureuse, dont les bons effets se font sentir sur les vaches laitières par une augmentation dans la lactation, sur les chevaux, les bœufs et les moutons, par un embonpoint remarquable. Comme fourrage sec, il n'est pas moins recherché. On a toutefois remarqué que pour les chevaux et les bœufs de travail, il ne vaut pas le bon foin de prairie naturelle, surtout celui où le mil entre pour une forte proportion; mais il lui est préférable pour les moutons et surtout pour les vaches laitières.

Le trèfle rouge ne donne ses meilleurs produits que dans les sols argileux, compacts, profonds, bien ameublis, contenant une proportion suffisante de chaux. Dans les terres peu profondes et à sous-sol imperméable, son rendement est peu abondant; parce que la couche d'eau stagnante que retient toujours un sous-sol imperméable fait pourrir ses racines. Dans les sols purement calcaires, le trèfle rouge reste petit.

La quantité de semence par arpent varie entre 11 et 14 lbs., lorsqu'elle est employée seule; mais mêlée avec d'autres plantes, on emploie des proportions plus ou moins fortes suivant les mélanges.

TRÈFLE HYBRIDE

Le trèfle hybride plus connu sous le nom de trèfle Alsike se rapproche un peu du trèfle rouge. Ses tiges sont fortes et droites. Ses feuilles sont larges et glabres; ses racines pivotantes. Ses fleurs, disposées comme celles du trèfle blanc, ont des têtes plus grosses et d'un rose nuancé.

Cette légumineuse n'a été introduite en Canada que depuis ces dernières années et encore ne l'y cultive-t-on que pour des besoins autres que la nourriture du bétail. Cependant ses tiges plus hautes, plus feuillues, doivent donner un produit plus abondant que le trèfle rouge.

Il est vivace, mais il ne dure guère plus que le trèfle rouge; cependant, comme la graine mûre se détache aisément des têtes, la plante se resème d'elle-même et peut rester indéfiniment sur le même terrain.

Il donne son meilleur produit dans les terrains frais ou humides.

On le sème à raison de 4 à 5 lbs. par arpent.

TRÈFLE COUCHÉ

Le trèfle couché communément appelé trèfle jaune est une plante annuelle. On le reconnaît à ses tiges grêles, fermes, ordinairement couchées; à ses fleurs jaunes, en têtes petites brièvement pédonculées; à sa gousse ne contenant qu'une seule graine. — (L'abbé Provancher.)

Cette légumineuse, quoique annuelle, entre avec avantage

dans la formation des prairies et des pâturages. Dans ces circonstances, elle se distingue moins par l'abondance de son fourrage que par sa bonne qualité. En effet, tous les animaux le consomment avec avidité soit à l'état vert, soit à l'état sec.

Il donne d'assez bons produits dans tous les terrains; mais il vient de préférence dans les sols sablonneux.

Comme le trèfle couché n'est jamais semé seul nous indiquons dans une de nos prochaines causeries, les mélanges dans lesquels il peut entrer et la quantité de graine par arpent.

VESECE MULTIFLORE

Cette plante dont le nom vulgaire est *vesce en épi*, est vivace et se distingue par ses tiges de 1 à 3 pieds de long, quadrangulaires, diffuses, grimpantes, poilues, soyeuses, blanchâtres; par ses feuilles à vrille rameuse; par ses fleurs purpurines ou bleues; par sa gousse dont le support est rétréci à la base et forme un pédoncule plus court que le calice, (*Enveloppe extérieure de la fleur, ordinairement verte.*)—(L'abbé Provancher.)

La vesce multiflore fait un excellent fourrage, recherché par tous les animaux. Elle peut donc entrer avec avantage dans les prairies et les pâturages.

Son sol de prédilection est un terrain frais ou humide et même tourbeux.

VESECE À QUATRE GRAINES

La vesce à quatre graines est annuelle et se reconnaît aux caractères suivants: tiges très déliées, grimpantes, de 1 à 2 pieds de long; feuilles à vrille simple ou bifurquée; fleur lilas veiné de violet; gousse presque cylindrique; graines rondes, brunes, marbrées.—(L'abbé Provancher.)

Cette plante est bien connue sous le nom de *fargeau* et croît spontanément dans nos champs cultivés; surtout si le sol est argileux. Dans ce cas, elle est considérée comme plante nuisible à bon droit; parce qu'elle enlève les tiges des céréales, souvent les couches, et dans tous les cas diminue considérablement le produit. Dans les terrains frais, elle conserve une trop forte dose d'humidité au pied des céréales et les fait souvent pourrir.

Mais il n'en est plus de même, lorsque la vesce à quatre graines se trouve dans les prairies ou les pâturages, en mélange avec le mil et quelques autres plantes exigeant les mêmes soins. Elle donne alors un produit abondant très estimé des animaux de la ferme, surtout des moutons et des bêtes-à-cornes. La consommation de ce fourrage peut se faire à l'état vert ou à l'état sec; car par la fenaison, il ne perd aucune de ses qualités.

Cette revue des plantes qui peuvent former une prairie naturelle est longue; cependant nous n'avons mentionné que celles dont les qualités sont les plus incontestables et dont la culture est la plus avantageuse. Nous aurions pu en faire connaître un bien plus grand nombre; mais que l'on tire bon parti de celles que nous avons données et nous aurons fait faire un grand pas à notre production fourragère qui certainement, et nous l'avons déjà dit, n'est pas ce qu'elle devrait être.

Nous avons peut-être fatigué un peu le lecteur en l'entretenant aussi longtemps sur un même sujet; mais il nous le pardonnera en faveur des raisons qui nous ont fait agir. D'ailleurs, en fait d'instruction agricole les bons résultats font vite oublier les ennuis de l'étude et nous osons nous flatter d'avoir donné les moyens d'obtenir même sur des terres peu propres à la production fourragère, des produits relativement abondants.

Plusieurs des plantes que nous avons mentionnées ne vous sont pas connues, amis lecteurs, du moins les noms vous sont étrangers; mais les praticiens les ont rencontrées plusieurs fois, et afin de fixer leurs idées sur chacune des plantes en particulier, nous en avons donné la description botanique.

Maintenant il nous reste encore une question très importante à traiter. On se rappelle que les animaux de la ferme se portent d'autant mieux et tirent de leurs aliments un parti d'autant plus avantageux que leur nourriture est plus variée. Tous les cultivateurs admettent cela aussi bien que nous. Ils savent parfaitement qu'une vache, par exemple, est bien mieux si elle reçoit un repas de paille et deux de foin, que si elle recevait trois repas de foin dans le même espace de temps. Eh bien, partant de ce principe, une prairie ne sera pleinement avantageuse que si elle est composée du plus grand nombre possible de plantes différentes. Nous allons satisfaire le lecteur, dans notre prochaine causerie, en indiquant les meilleurs mélanges à semer dans les diverses espèces de terre.

REVUE DE LA SEMAINE

Le dernier concile provincial, qui vient d'être célébré à Québec, a décidé que la province ecclésiastique de ce nom serait subdivisée en trois autres provinces. La première comprendra les diocèses de Québec, de Trois-Rivières, de St. Hyacinthe, de Montréal, d'Ottawa et de Rimouski; la seconde, les diocèses de Kingston, de Hamilton, de Toronto et de Sandwich, avec Toronto pour métropole; la troisième, tout le territoire du Nord-Ouest dont St. Boniface serait le siège archiépiscopal. Comme de juste, ces décisions devront être sanctionnées par la cour de Rome avant d'avoir leur effet.

Mgr. Lynch, évêque de Toronto, est venu en promenade au Collège de St. Anne où il a passé deux jours. Il est arrivé le lundi, 18 mai; il était accompagné du Révérend M. O'Connor. C'est Sa Grandeur qui, les deux jours suivants, a dit la messe de communauté pendant laquelle le chœur des élèves et les musiciens ont fait entendre leurs plus beaux accords. Mgr. Lynch a profité de la circonstance pour donner la tonsure à M. Harris, de Toronto, professeur au collège depuis l'automne dernier. Lorsque les élèves lui eurent été présentés par M. le Supérieur et qu'il les eut bénis, il prit la parole et dit qu'il éprouvait du bonheur à se trouver au milieu d'eux; qu'il aimait beaucoup le collège de St. Anne, parce que d'abord tout y respire le recueillement et la piété; ensuite, parce que cette maison, quoiqu'elle ne compte pas encore un demi siècle d'existence, a déjà rendu, par son dévouement, d'importants services à l'église du Canada: Mgr. l'Archevêque, a-t-il dit, doit être fier de cette maison qui lui a donné tant d'excellents prêtres et même des prêtres aussi distingués par leur savoir que par leurs vertus; enfin, parce que cette institution est l'un des grands foyers où se conserve dans toute sa pureté primitive l'esprit vraiment canadien-français. "J'aime, a dit Mgr. Lynch en terminant, j'aime et je vénère le peuple canadien-français; c'est un peuple de héros; pas un autre ne lui ressemble; pas un autre n'a eu à traverser des époques aussi critiques. Il a grandi comme par miracle; sa foi et sa nationalité sont sorties victorieuses de toutes les épreuves. Il vit aujourd'hui, il est fort et nul doute que, dans les desseins de la Providence, il ne soit appelé à de grandes choses. Qu'il sache donc répondre à sa vocation; qu'il soit toujours foncièrement catholique, c'est là ce qui lui méritera de jouir de la plénitude de la vie."

Mgr. de Toronto a voulu prendre une partie de ses récréations, le midi et le soir, au milieu des élèves. Il allait d'un groupe à l'autre et jouissait véritablement de les voir jouer, s'amuser, prendre des exercices de gymnastique. De leur côté, les élèves firent de leur mieux pour répondre à cet honneur; ils apportèrent leurs instruments à la récréation et exécutèrent plusieurs pièces de musique.

Cette bonté, cette admirable simplicité, qui porte un prince de l'Église à se mêler aux petits enfants, rappelle bien ce beau trait du grand et vénéré Pie IX que publiaient les journaux il n'y a que quelques semaines. Le St. Père allait donner une audience publique; il se dirigeait vers le trône qui lui était préparé, quand il remarqua une toute jeune enfant qui se trouvait sur son passage. Il la prend par la main, l'emmena et la fait placer debout à côté de lui. A ce spectacle, tous sont ravis d'admiration et des larmes tombent de tous les yeux. Voilà bien la véritable grandeur. *Laissez venir à moi les petits enfants*, a dit le Sauveur des hommes; *il faut leur devenir semblables pour avoir part au royaume du ciel.*

Mgr. de Toronto a laissé Ste. Anne mercredi, le 20 mai. Il emporte avec lui la respectueuse et tendre affection de tous ceux qu'il a honorés de sa visite.

La mort vient d'enlever au clergé de Québec l'un de ses membres les plus dignes et les plus respectés. M. le Curé du Cap St. Ignace, le Révd. Z. Sirois, est décédé lundi matin, le 25 mai. Il était depuis assez longtemps travaillé par la maladie. Il aurait pu peut-être prolonger davantage son existence, mais dévoué comme il était aux intérêts spirituels de ceux qui lui étaient confiés, il ne s'est donné de repos que quand les forces lui ont absolument manqué. Il s'est doucement éteint, sans bruit, comme il avait vécu. Il vivra longtemps dans le souvenir de ses nombreux amis, qui se sont toujours plu à lui reconnaître les plus belles vertus, la modestie principalement. C'est une noble vertu que la modestie! Le grand apôtre la recommande souvent, il va même jusqu'à supplier, au nom de la modestie du Christ. Le Collège de Ste. Anne, où M. Sirois professa depuis 1830 à 1833, et dont il fut toujours l'ami le plus dévoué, s'honore d'avoir à le compter au nombre de ses bienfaiteurs.

Son Excellence le Gouverneur-Général s'est rendu vendredi dernier à la salle du Sénat pour sanctionner les lois adoptées pendant la session et proroger le Parlement. Soixante-quatre bills ont été sanctionnés. Trois de ceux que les Communes et le Sénat ont adoptés n'ont pas reçu la sanction royale: l'un est celui qui diminue les appointements du Gouverneur-Général; l'autre est un bill de divorce; le troisième, concerne le traité d'extradition entre les Etats-Unis et le gouvernement de Sa Majesté pour l'arrestation et l'extradition de certains délinquants. Nos législateurs devront trouver bon d'entrer en vacances, car voilà près de deux mois et demi qu'ils sont occupés dans la capitale.

On donne comme certain que le comte Mayo viendra en juillet prochain remplacer lord Monk comme Gouverneur-Général. On dit encore que toutes les villes de la Colombie Britannique demandent à faire partie de la Confédération canadienne. S'il faut en croire un autre *on dit*, le gouvernement fédéral aurait pris la détermination d'établir une police maritime, afin de protéger les pêcheries du golfe.

La nouvelle la plus importante et qui est de nature à produire le plus de sensation, c'est que les féniens, qui s'agitent depuis assez longtemps par de là les frontières, sans trop savoir ce à quoi se déterminer, ont enfin pris la résolution de diriger une nouvelle attaque contre le Canada, attaque qui serait plus formidable que toutes les précédentes. Il paraîtrait que St. Albans aurait été choisi comme base des opérations et que le mouvement d'invasion devrait avoir lieu le 1er juin prochain. On dit qu'en conséquence tous les corps volontaires organisés ont reçu ordre de se tenir prêts à partir pour les frontières au premier signal. Assurément qu'au fond de tout cela il doit y avoir quelque chose de sérieux et qu'il faut se préparer en conséquence. Il n'est pas inutile de remarquer ici que c'est grande maladresse de la part des féniens irlandais de méditer

de parcs desseins et de vouloir les mettre à exécution, quand les hommes d'état d'Angleterre, les plus influents et qui ont déjà obtenu des succès marqués, sont en voie d'améliorer le sort de la malheureuse Irlande. Que ces bruits de guerre, qu'ils soient fondés ou non, nous fassent réfléchir et qu'ils nous remettent en mémoire cette grande vérité: la guerre est un fléau et Dieu permet qu'il visite les peuples ingrats, les peuples qui sacrifient le spirituel au temporel et qui veulent s'affranchir du joug des lois fondamentales de toute société. Nous sommes sur la pente qui mène au précipice; remontons au lieu de nous laisser choir.

Aux Etats-Unis, les radicaux viennent d'éprouver une affreuse déception et tous les amis de l'ordre s'en réjouissent sincèrement. Le vote sur le onzième chef d'accusation formulé contre M. Johnson a été pris. On avait soumis ce chef au vote de préférence à tous les autres, parcequ'on le considérait comme le plus important et qu'on voulait frapper un grand coup. Le résultat a été tout autre que celui qu'on attendait: le président est acquitté. On le considère donc comme acquitté sur tous les points, à moins de contradictions étranges.

Un zouave canadien écrit de Rome, en date du 25 avril, une lettre dans laquelle il rend compte d'une grande revue à la Villa Farnesino, située à la campagne, à une lieue des portes de Rome. Voici ce qu'il dit de la manière dont nos zouaves ont figuré à cette revue:

"Nous aussi nous paradâmes de notre mieux; et sans doute nous nous en sommes acquittés pas mal puisque tous les officiers se sont accordés à dire que les Canadiens, quoique novices encore, avaient manœuvré aussi bien que les plus vieilles compagnies; et quant à la vigueur physique et l'air martial, ils l'emportaient sur tous les autres. Mais ce qui a surtout satisfait les officiers et étonné le public, c'est leur courage à supporter la fatigue; ainsi pour aller à la revue nous avons pris le sac au dos, et un sac de 60 livres, s'il vous plaît, à midi et nous ne l'avons quitté qu'à sept heures du soir; ensuite de notre caserne jusqu'au champ de manœuvre il y a au moins deux lieues de marche, et il faut encore compter les différentes évolutions accomplies au pas de course sur un espace immense. Eh bien! malgré tout cela, en reprenant le chemin de la caserne, les Canadiens traversèrent deux files d'équipages et de spectateurs en chantant: "Malborough s'en va-t-en guerre," d'un air si gaillard que les Italiens en étaient stupéfiés et que dans leur for intérieur ils dirent se promettre d'éviter tout contact avec des gens qui savaient supporter si gaillardement la fatigue. En un mot, le résultat de la journée a été tout-à-fait à l'honneur des Canadiens, et ils n'ont fait que gagner dans l'estime que les officiers ont conçue d'eux dès le moment de leur arrivée."

Vers la fin de sa lettre il dit: "Contrairement à l'opinion généralement reçue, nous croyons ici qu'une grande et suprême lutte se prépare en Italie dans un avenir rapproché. En fixer l'époque précise est humainement impossible; mais, on peut raisonnablement espérer qu'avant notre temps de service expiré nous aurons plus d'une fois l'occasion de répandre notre sang pour la cause du St. Père, et ce qui vaut mieux encore, répandre le sang des garibaldiens. C'est là notre plus ardent désir et plus d'une fois en passant le doigt sur la pointe effilée de nos bayonnettes, nous regrettons de ne pas pouvoir les plonger immédiatement dans le corps des ennemis de l'Église."

Culture de pommes de terre

Nous donnons aujourd'hui le résultat des expériences de M. Victor Chatel sur la culture des pommes de terre. Les cultivateurs qui sont à la veille de planter leurs patates doivent profiter des données de cet infatigable chercheur de toutes les

choses utiles en agriculture.

10. Des pommes de terre malades mises en terre ont donné une récolte abondante et très-saine, ce qui prouve que la maladie du tubercule n'est pas héréditaire.

20. Plusieurs petits tubercules ont produit chacun deux gros tubercules. M. Chatel a toujours pensé que, pour obtenir une bonne récolte avec de petits tubercules, il faut en placer plusieurs circulairement.

30. Les pommes de terre *semelles*, c'est-à-dire à germes *filiformes* (menus et longs comme des brins de fil) n'ont produit qu'à peine des rudiments de tige. M. Chatel a souvent déclaré que ces tubercules filiformes sont stériles.

40. Les pommes de terre *mâles* ou à bourgeons charnus, plantés avec les germes retournés en bas, ont donné de faibles récoltes; plantés dans leur direction naturelle, c'est-à-dire les germes en haut, ces tubercules ont produit de nombreuses et belles pommes de terre.

50. Les expériences relatives à la plantation hâtive et tardive ont également justifié les opinions de M. Chatel, qui a toujours enseigné qu'il faut semer de bonne heure les pommes de terre tardives, c'est-à-dire en même temps que les hâtives.

60. Les pommes de terre filiformes doivent donc être exclues des plantations, puisqu'elles sont stériles. Un autre motif de les garder pour la consommation, c'est qu'elles sont de meilleure conservation que les tubercules à germes féconds, qui entrent bien plus rapidement en fermentation.

Certains tubercules contiennent des germes charnus d'un côté et des germes filiformes de l'autre; il faut, dans ce cas, les couper en deux, et ne planter que le fragment pourvu de germes mâles.

Les pommes de terre semées, après avoir été verdies à l'air, au soleil d'automne, ont donné de très-bons résultats.

Beaucoup de plants ont été détruits par le ver blanc. On assure qu'en imbibant les plants d'huile de pétrole on peut les sauver de la voracité des insectes.

Les curures des mares et des fossés

Les curures des mares et des fossés rendent de très-grands services en agriculture, car elles contiennent en quantité des matières végétales, animales et minérales à l'état de décomposition, et par conséquent immédiatement assimilables pour les plantes; il en résulte nécessairement alors une végétation brillante qui promet une bonne récolte.

Il est vraiment fâcheux que les cultivateurs ne se rendent pas tous compte de la valeur de ces matières, et qu'ils les laissent s'accumuler dans les mares et dans les fossés, au détriment de l'écoulement des eaux et de l'hygiène publique. On dirait vraiment, en voyant ce qui se passe dans les campagnes, que les cultivateurs possèdent une trop grande quantité d'engrais, puisqu'ils les perdent avec tant de négligence.

Les fumiers sont mal soignés, les purins coulent dans les cours et sur les chemins, les engrais humains sont délaissés; les débris des ménages sont jetés à la voirie; les herbes provenant des sarclages sont rarement utilisées, les curures des fossés, des mares, n'ont lieu qu'à toute extrémité, etc., etc. Pourquoi cette apathie, alors que les engrais font défaut sur tous les points, et que les terres ne produisent ainsi que la moitié et même le tiers de ce qu'elles pourraient produire? Comprend-on un semblable gaspillage de la richesse publique?

L'ignorance est en partie cause de cette déplorable façon d'agir; le paysan ne calcule pas la perte que lui fait subir son incurie, et il ne se figure pas que certaines matières délaissées par ses aïeux puissent lui être d'aucun secours dans son exploitation.

L'enseignement agricole rétablira la vérité des faits qui n'auraient dû être méconnus, les récoltes ne tarderont pas à devenir plus abondantes, et les prix de revient s'abaisseront dans de larges proportions. Les engrais bien faits et convenablement employés suivant la nature du sol et de la plante cultivée, contribueront, sans aucun doute, pour une large part à obtenir ces résultats.

On a dit que les curures de mares et de fossés ne produisaient de bons effets que lorsqu'elles restaient disposées en ados pendant deux années.

En répandant sur les prés de la vase très-divisée, qui demeure exposée à l'action de l'air et des autres agents atmosphériques, on obtient exactement les mêmes effets qu'en la laissant séjourner en tas et en la soumettant à diverses manipulations, avant de l'enfour dans le sol. La nécessité d'une aération préalable est la même dans les deux cas, avec cette seule différence que le phénomène se produit d'autant plus vite que la couche est plus mince.

Il faut aussi tenir compte de la nature de la vase et de la quantité plus ou moins grande de végétaux qu'elle renferme. Plus il y a de plantes et de débris végétaux, plus la décomposition est longue; mais, si le dépôt vaseux n'est formé que de substances minérales, on pourra l'employer plus rapidement.

Il n'est jamais nécessaire de laisser en tas pendant deux ans les curures des mares et des fossés; mais ce qu'il importe de faire, lorsque ces curures contiennent une certaine quantité de matières végétales, c'est de remuer souvent le tas, afin que l'air s'y introduise et que la décomposition ait lieu plus rapidement. On gagnera ainsi du temps et de l'argent.

(Journal des Cultivateurs.)

Ce qu'il faut se garder de faire en arboriculture

Planter des arbres formés.—Ils reprennent difficilement et ceux qui luttent pendant plusieurs années contre la mort ne sont jamais beaux ni de longue durée. En plaçant des greffes d'un an, on obtient un arbre vigoureux et excellent dans le laps de temps que l'arbre formé emploie à prolonger son agouie.

Planter des nouveautés.—Quand on veut récolter vite et de bons fruits, il faut avoir recours aux variétés connues et expérimentées par des hommes spéciaux, et non planter une foule de vieilleries, depuis longtemps rebutées, et revenant sur nos marchés chaque année sous des noms nouveaux.

Consulter le jardinier.—La plupart ignorent l'arboriculture, et ceux qui le savent n'ont pas assez de pratique pour avoir expérimenté les variétés trop nombreuses de fruits. Le jardinier consulte les catalogues et se trompe souvent sur le choix des fruits et l'exposition qui leur convient.

Planter des arbres à haute tige dans les jardins.—Cette pratique est la plus vicieuse; les racines de ces arbres tracent dans tous les carrés, et leur volumineuse tête ombre les autres cultures. L'arbre à haute tige n'est possible que dans la plaine ou dans une cour; dans le jardin il détruit tout.

Faire une plantation partielle sans plan arrêté à l'avance.—Quand on opère ainsi, on est souvent forcé de défaire ce qui a été planté les années précédentes. Il faut toujours faire un plan général que l'on peut exécuter partiellement d'année en année. Alors tout se relie, s'ajuste l'un sur l'autre, et il n'y a jamais rien à détruire pour créer à nouveau.

Labourer à la bêche près des arbres.—La lame coupe les radicelles; il en résulte un dommage considérable pour les arbres et pour les fruits. Les labours doivent se faire avec la fourche à dents plates, qui ne coupe ni ne pique. Le pis qui

puisse arriver est de déplacer une racine, mais on ne les abîme jamais.

Tailler à l'épaisseur d'un écu.—De semblables mutilations appliquées aux arbres compromettent leur existence et empêchent toute la fructification. En opérant ainsi, on supprime un rameau pour obtenir plusieurs rameaux qui ne fructifient pas, mais forment des têtes de saules. Toute taille, pour être productrice, doit être basée sur les lois de la végétation.

Petite chronique agricole

Il est tombé depuis plusieurs jours une pluie abondante qui a eu pour effet de retarder la continuation des travaux des semailles. Ajoutez à cela que la chaleur que chacun appelle de ses vœux se fait toujours attendre. En fin de compte le mois de mai que nos poètes nous représentent invariablement comme paré de toutes les fleurs et de toutes les grâces du printemps aura été prosaïque cette année comme ses devanciers. Il est tellement dépouillé de tout ornement que, malgré la meilleure volonté, les littérateurs ne sauraient y trouver ce qu'il faut pour exciter leur verve poétique.

La lune d'avril qui vient de céder sa place à celle de mai est accusée d'être la cause des retards que nous signalons. Si elle est vraiment responsable du temps désagréable que nous avons eu, on peut avec raison se réjouir de ses adieux.

Néanmoins, si le mois de mai a été désagréable au point de vue dont nous venons de parler, on ne saurait en dire autant au point de vue religieux. C'est le mois consacré à honorer Marie, la *Mère des miséricordes*. Sous ce rapport il nous est bien précieux. Il n'est pas une âme dévote qui pendant ces jours n'ait sollicité par d'ardentes prières des grâces spéciales, soit pour elle-même, soit pour les personnes qui lui sont chères. Celle qui s'appelle à si juste titre le *Refuge des pécheurs* a dû laisser tomber sur la terre d'abondantes bénédictions. Il y a tant de besoins à satisfaire, tant de misères morales à soulager. Qui pourrait dire le nombre de ceux qui gémissent dans les liens du péché, esclaves des mauvais instincts du cœur? La fragilité humaine est si grande!... Espérons que Marie qui a vu les maux dont nous souffrons s'est laissée toucher par nos pressantes sollicitations, et que, dans la distribution de ses faveurs, elle n'a pas oublié d'en faire une large part aux enfants de notre religieux Canada.

RECETTE AGRICOLE

Moyen pour préserver les fourrures, tapis, laines, etc., de l'atteinte des insectes

Le mercure est bien connu par ses effets délétères et destructifs pour tous les principes de vie; par suite, ce métal est en même temps conservateur et destructeur. Il est préservatif des insectes et des larves qui rongent les fourrures ou les tissus; il est conservateur pour les plantes que les dégâts de ces insectes font périr.

Voici quelques expériences qui mettent en relief les vertus du mercure, au point de vue de l'utilité domestique, commerciale et agricole. M. Giorgino, pharmacien à Coïmar, avait dans un flacon des chapelets de racines d'iris qui étaient continuellement rongés par des larves. Depuis qu'il met au fond de ce flacon un globe de mercure, les dégâts ont cessé, et il n'y a plus trace de larves.

Pour tuer les mouches et même les abeilles il suffit de les placer dans un verre renversé sous lequel on a mis un peu de mercure. En plaçant sur l'orifice d'un guépier une cloche sous laquelle on introduit un godet de mercure, on détruit toutes les guêpes de ce guépier. De même on peut conserver les collections précieuses, les fourrures, les tapis, etc.

Le mercure peut être employé sans inconvénient dans ces derniers cas; mais il ne serait pas prudent d'en faire usage pour préserver des racines et des plantes médicinales de l'atteinte des insectes.

FEUILLETON

LE CAPITAINE AUX MAINS ROUGES

VIII

Révolte

(Suite.)

Les condamnés avaient les mains fortement liées derrière le dos; on leur passa rapidement autour du cou un nœud coulant; puis six hommes les hissèrent au haut des vergues.

Une émotion terrible passa sur le visage des révoltés.

La leçon était terrible, mais indispensable.

Alors Roscoff s'adressant aux deux officiers qui au commencement de la lutte avaient hésité à remplir leur devoir:

« Vous mériteriez d'être dégradés, leur dit-il; mais si je ne tire pas aujourd'hui une justice terrible de vos actes, c'est que je me réserve le choix de votre châtement. »

Les trois cadavres se balançaient aux vergues, et l'attitude des matelots témoignait d'une profonde terreur.

Cette scène s'était passée rapidement. La révolte avait eu la durée de l'explosion d'un baril de poudre; le supplice des trois assassins termina ce drame maritime.

Pendant ce temps le navire anglais était toujours en vue, on l'avait un peu oublié; une décharge terrible galvanisa soudainement les marins de la *Thémis*.

Aucun d'eux ne bougea cependant.

« Il ne sera point dit qu'on ne leur aura pas répondu, au moins par courtoisie, » murmura une voix douce.

En même temps un boulet parti de l'une des pièces de la *Thémis* cassa le grand mât de la corvette.

Les applaudissements éclatèrent.

« Bien pointé! » crièrent les matelots.

Roscoff s'élança vers la batterie.

« Qui a osé, demanda-t-il, qui a osé entreprendre mes ordres? »

— Moi! dit le vicomte d'une voix tranquille.

— Tu es un républicain, toi! tu es un patriote! crièrent en s'avancant vers lui, les mains tendues, Piérik et Grenier.

— Je vous demande pardon, dit le jeune homme en ôtant son chapeau, je suis aristocrate et royaliste! mon nom est le vicomte de Kéroulas, neveu du capitaine de Kéroulas que quelques-uns d'entre vous ont connu.

— Ta main! ta main! dirent les officiers.

— Prenez garde! je vois du sang à la vôtre, répondit Hector. Je prends seulement les armes contre les ennemis de mon pays... Vous avez attaqué un brave, le capitaine de la *Thémis*, je ne saurais fraterniser avec vous... Le drapeau de la France a été déchiré, j'ai troué le pavillon anglais, nous sommes quittes. »

IX

Ordres secrets

Roscoff se trouvait dans sa cabine, en face d'une table couverte de papiers, de cartes maritimes, et d'instruments de précision. Il était loin d'être savant, nous l'avons dit; mais il possédait le rare mérite de ne point se croire tel. Si, en face de l'ennemi, personne ne pouvait lui dicter une leçon d'héroïsme et lui donner l'exemple du devoir, il ne rougissait pas, lui, un matelot de la veille, de demander conseil à un des membres de son état-major ayant eu le bonheur de compléter ses études. Roscoff lisait couramment l'immense page bleue du ciel; et se perdait dans les calculs des astronomes. Les chiffres le laissaient froid; il ne comprenait pas la puissance d'un nombre et admirait naïvement ceux qui trouvaient par les mathématiques les secrets qu'il tenait de sa vieille expérience.

Chaque matin il travaillait avec un de ses officiers, il lisait, il écrivait. Arrivé à l'âge mûr, il recommençait son instruction tronquée, et ce n'était pas le moindre de ses courages, que l'observation de ce règlement que lui-même avait écrit et qu'il mettait en pratique.

Ce matin-là, Roscoff accoudé sur sa table ne lisait plus les

volumes marqués de signets ; le front pensif, le regard fixe, il regardait les aiguilles de sa montre.

On était au 17 juin, et il y avait un mois, jour pour jour, que le commissaire porteur d'ordres du gouvernement lui avait remis le pli dont il devait rompre le sceau à une époque déterminée. Roscoff attendait que les aiguilles de son chronomètre marquassent midi.

Un pressentiment pénible l'agitait. Il relut la première lettre du commissaire, lettre bizarre, à laquelle il avait dû se conformer, ordre sans exemple dans un moment où la guerre est déclarée, dont l'exécution faillit lui coûter la vie. Les idées de Roscoff prenaient une teinte douloureuse, sa mémoire lui retraçait les lugubres tableaux révolutionnaires ; l'avenir lui apparaissait de plus en plus sombre. Il se demandait à quoi aboutiraient pour lui ces courses incessantes, ces tumultueuses batailles. Si le mot *gloire* résonnait à son oreille comme le clairon, le mot plus humble, *bonheur* ! montrait à son cœur des choses indécises, vagues et douces.

Pourquoi n'était-il pas resté en Bretagne, pêcheur de la côte, vivant d'un gain modique, élevant une famille dont les multiples besoins eussent doublé ses forces ? L'ambition le conseilla mal. La pauvre Anaïk, sa sœur, vivait seule, là-bas ; elle avait vu s'en aller sa jeunesse au milieu des larmes et de l'angoisse. Ah ! qu'il eût été bien plus sage de se faire son protecteur, d'élever Guilanek en laboureur, et de regarder à la fois croître les moissons de la plaine sous le soleil et la rosée, et de récolter celles de la mer au milieu de la vague et de la tempête.

Que faisait-il à bord ? Il commandait, il est vrai ; mais à qui ? A des hommes qui le méconnaissent, à des gens envieux, cupides ou méchants. Les soldats qui le soutenaient la veille, et l'état-major qui l'avait défendu, obéissaient à la consigne réglementaire bien plus qu'à un sentiment de respect et de bienveillance.

Pour l'aimer il avait Flambard, Guilanek, Faribole et Moucheron, les petits, les humbles, mais aussi les bons !

Et quand il se trouvait, sans savoir pourquoi, le cœur pris dans un étai, il ne pouvait appeler aucun de ses officiers et épancher avec un ami le trop-plein de sa pensée.

Pauvre capitaine de fortune ! il expiait son avancement, sa bravoure et jusqu'à sa bonté !

S'il est des gens que les vices éloignent, il en est que les vertus ofusquent. Les natures méchantes fuient les natures supérieures. Et Roscoff, malgré son peu de science, et ses quelques défauts, était cependant une nature hors ligne.

Midi !

Le capitaine saisit la lettre, en fait rapidement sauter le cachet. D'un regard il la parcourt, et, poussant un cri d'indignation et de rage, il la rejette sur sa table et cache son front dans ses mains. Puis il se lève, d'un pas fiévreux il arpente sa cabine, poussant des exclamations sourdes, serrant ses poings, furieux, désolé, ivre de colère et de désespoir.

Quand ce premier accès est passé, il tente de mettre un peu d'ordres dans ses idées. La réflexion embrouille davantage le nœud d'une infernale intrigue ; il cherche, il ne trouve rien.

« Non ! s'écrie-t-il, non, je ne commettrai pas cette infamie ; j'ai prêté à la république serment de lui obéir, je ne me suis pas engagé à devenir un de ses bourreaux ; on insulte mon caractère, on foule aux pieds ma dignité, on me traite deux fois de misérable et de lâche ! Eh bien ! en dépit de ce qui peut suivre, je n'obéirai pas !... Sera-t-il plus vite sauvé pour cela ? se demanda Roscoff. ... Je me défiais de Brutus, et c'est de Brutus qu'émane cet ordre maudit. ... Que puis-je seul contre tous ? Quand je me ferais sauter la cervelle pour ne point commettre ce crime, un autre s'en chargerait peut-être. ... Mes officiers savent à quelle date je dois leur communiquer des ordres mystérieux. ... ils attendent. ... ils se demandent déjà pourquoi je ne leur en fais point part. ... Cela est juste, ils doivent comme moi consommer cette œuvre inique ; comme moi ils jugeront la cause. ... S'ils sont résolus d'obéir à la république, ou plutôt de servir les misérables vengeances de ceux qui disent la représenter, je sais ce qui me reste à faire. »

Roscoff, après avoir repris son calme habituel, et s'être marqué de ce stoïcisme qui faisait sa force, dit à Guilanek de prier le citoyen Piérik de Lenven de descendre près de lui.

« Commençons par le plus antêté, pensa Roscoff ; je veux

prendre le taureau par les cornes.

— Citoyen, dit Roscoff, en s'adressant à Piérik qui venait d'entrer, je ne vous ai point remercié encore pour le zèle avec lequel vous m'avez défendu, lors de l'émeute qui a eu lieu à mon bord. Soyez persuadé cependant que la reconnaissance ne me pèse pas. Les hommes tels que vous sont rares, citoyen ; vous êtes de bronze : ce que vous jurez, vous le tenez ; ce que vous aimez, vous l'aimez jusqu'à l'héroïsme.

— Je ne sais pas trop ce que vous voulez dire par ce mot héroïsme, mais ma vie me semblerait une misère comparée à une opinion.

— Je vous le disais bien, vous êtes un homme de bronze ! aussi, je désire que, le premier, vous preniez connaissance de cet ordre reçu en rade de Brest une heure avant mon départ.

— Oh ! capitaine !

— Je vous en prie. ... »

Piérik prit le papier que lui tendait Roscoff, et lut à mi-voix : « Défense expresse au capitaine d'accepter ou livrer un combat avant d'avoir pris connaissance du pli dont il brisera le sceau dans un mois. »

« Brest, 17 mai, an III de la république. »

« Signé, le représentant du peuple, « Brutus. » »

« Je comprends maintenant pourquoi vous avez fui devant la corvette anglaise, capitaine. »

— Vous m'avez accusé, n'est-ce pas ?

— Je ne vous ai pas compris, du moins.

— Maintenant, vous me croyez un brave marin, et vous me reconnaissez pour un fils zélé de la république.

— Oui, capitaine, oui !

— Et vous avez raison. Elle parle : on agit, sans penser, sans réfléchir. C'est une souveraine, elle peut ce qu'elle veut. Je crois, Piérik, que pour le service de cette révolution que vous avez reconnue, saluée, acclamée, vous accompliriez des actes sans exemples. ... Les vieux souvenirs de l'histoire ancienne pâliraient devant vos actes, et les sentiments les plus naturels au cœur de l'homme s'effaceraient devant le salut de la patrie.

— Certes, Roscoff.

— On vous ordonnerait de charger un bataillon à vous seul, vous le feriez sans calculer que vous courez à la mort. ...

— Je le ferais !

— Et si l'on vous disait : Voici un ennemi de la nation, un criminel, un misérable qui met en question les droits de l'homme et l'inviolabilité de la liberté, vous le condamneriez ?

— Sans hésitation.

— Et si les bourreaux manquaient pour l'œuvre. ...

— Eh bien ! fit Piérik en se levant rigide et sombre, eh bien, je me ferais bourreau. ... »

Pas un muscle de sa face de granit n'avait bougé.

« L'occasion est trouvée, » répliqua Roscoff.

Il fit deux tours dans la salle et revint se placer en face de Piérik.

« Quelle occasion, capitaine ? »

— Celle de devenir exécuteur au nom de la république.

— Je ne comprends pas. ...

— Un homme est condamné à mort. ...

— Un homme de la *Thémis* ?

— Oui, citoyen.

— Mais depuis l'émeute où la justice sommaire du bord eut son cours, il n'est rien survenu de nouveau !

— Cet homme doit mourir, cependant. ...

— Qu'a-t-il fait ?

— Je l'ignore.

— L'accusation. ...

— Il n'y a point d'accusation, mais une condamnation.

— Assemblez le conseil de guerre.

— Cet homme n'est chargé d'aucun crime, et il doit mourir.

— Mais saprebleu ! s'écria Piérik en frappant du pied, il ne s'agit plus alors d'une exécution légale, mais d'un assassinat ? »

Il regarda Roscoff en face.

Le capitaine était très-pâle.

Il avait eu besoin d'une grande puissance de volonté pour entourer de longues circonlocutions la confidence qu'il voulait faire.

(A continuer.)

ANNONCES.

A NOS ABONNÉS

Ceux qui désirent payer leur abonnement à la *Gazette des Campagnes* et qui ne pourraient s'adresser directement à l'Éditeur, à Ste. Anne, pourront le payer en s'adressant à MM. les Agents ordinaires des localités, ainsi que chez les principaux libraires suivants : MM. Rolland et fils, à Montréal ; M. Garant & Trudel, à Québec ; M. A. Jérôme, à St.-Hyacinthe.



BUREAU DU SECRETAIRE D'ETAT

Ottawa, 14 mai 1868.

AVIS est par le présent donné que les personnes ayant besoin de PASSE-PORTS devront s'adresser, jusqu'à avis contraire, à ce Département transmettant en même temps un certificat d'identité, accompagné dans chaque cas d'une description de l'applicant, signée par un Juge de Paix, et aussi l'honoraire d'une piastre.

HECTOR L. LANGEVIN,
Secrétaire d'Etat.

28 mai 1868.

LISTE DES LETTRES NON RECLAMEES

AU BUREAU DE POSTE DE

STE. ANNE DE LA POCATIÈRE

Antil, Augustin	Bérubé, Octave
Bérubé, George	Deslauriers, Charles
Dubé, Alexandre	Gauthier, Jean
Gauthier, Gilbert	Guy, Prime
Gagné, Odilon	
Jeffrey, M.	
Lard, Thadé	Lajeunesse, Isafe
Lévêque, Clément	Lévêque, Stanislas
Lévêque, Napoléon	Melançon, Michel
Michaud, Vincent	Morais, Charles
Ouellet, Baptiste	
Smith, Charles	Tirrock, James
Vésina, Charles	

28 mai 1868. J. DIONNE, M. P.

A VENDRE

À la LIBRAIRIE AGRICOLE de la *Gazette des Campagnes*, à Ste. Anne de la Pocatière :

GRAINES DE JARDINS

De trèfle et de mil

&c., &c., &c.

ASSORTIMENT COMPLET ET CHOISI.

GRAINES DE TABAC

DE DIFFÉRENTES ESPÈCES.

Toute commande par la poste, pour achat de graines, recevra la plus prompte attention. Les frais de poste pour l'envoi de graines ne sont que d'un centin par once.

MARCHANDISES NOUVELLES

VENANT D'ÊTRE RECUES :

CHAPEAUX de satin (Import. Française), Chapeaux de Paramata, Chapeaux de Mérinos noir, Chapeaux de Mérinos gris, Chapeaux de Feutre, (grande variété) Couvertures de Chapeaux, Casquettes, etc.

MÉRINOS Français Double Violet, Mérinos Français Double Noir, Mérinos Français Simple Noir, Cordé Royal, Drap d'Albert, Drap d'Été, Saie, Serge, etc.

—Ceintures de Soie avec Franges, Ceintures de Laine, Etoffes à Ceintures, Rabats, pour Messieurs du Clergé.—

—AUSSI—

CHAPEAUX de Satin, Chapeaux de Feutre, Chapeaux de Paille Noir, pour Messieurs du Clergé.

GANTS Noirs d'Alexandre, Gants de couleur d'Alexandre, Gants Noirs de Jouvin, Gants de couleur de Jouvin, Gants de Soie, de Fil, etc.

VINAIGRE de Toilette, Eau de Cologne, Eau de Lavande, Extrait Double et Triple, Huile Philocôme, Lait Antépélique, Pommades, Savons Parfumés, Encens, Sachets.

En vente chez

A. HAMEL & FRÈRES,

Québec, 30 mai 1868. Rue Sous-le-Fort.

À vendre, à l'imprimerie de la *Gazette des Campagnes* :

Le *Verger Canadien*, ou culture raisonnée des fruits qui peuvent réussir dans les vergers et les jardins du Canada. Ouvrage orné de nombreuses gravures sur bois. Par M. l'abbé L. Provancher, auteur de la *Flore Canadienne*, d'un traité élémentaire de botanique, etc. Deuxième édition. Prix, 2 chelins.

La *Flore Canadienne*, ou description de toutes les plantes des forêts, champs, jardins et eaux du Canada, donnant le nom botanique de chacune, ses noms vulgaires français et anglais, indiquant son parcours géographique, les propriétés qui la distinguent ; le mode de culture qui lui convient, etc., accompagnée du Vocabulaire des termes techniques et de chefs analytiques permettant de rapporter promptement chaque plante à sa famille, au genre et à l'espèce qui la déterminent. Ornée de plus de 300 gravures sur bois. Par M. l'abbé L. Provancher, curé de Portneuf. En 2 volumes. Prix, brochés, 10 chelins ; reliés, 12s. 6d.

Le Jardinier pratique ou Guide des amateurs dans la culture des plantes utiles et agréables, contenant les jardins fruitiers, potagers et d'agrément, augmenté de la composition des jardins et de la culture des plantes de serres et d'agrément, par M. H. Rousselon. Illustré de 200 gravures sur bois. Prix, 3s. 9d.

Traité élémentaire de botanique, à l'usage des maisons d'éducation et des amateurs qui voudraient se livrer à l'étude de cette science, sans le secours d'un maître. Ouvrage illustré de plus de 80 gravures sur bois. Par M. l'abbé L. Provancher. Prix, 2 chelins.

IMPORTATION DU PRINTEMPS

MONTMINY ET BRUNET

ONT l'honneur d'annoncer à leurs amis et au public, que leurs MARCHANDISES arrivent graduellement par chaque vapeur, et que, dès à présent, ils étalent un des plus beaux choix qui se puissent voir d'effets de goût et d'utilité.

Pas un acheteur ne doit manquer de visiter son établissement s'il désire faire un choix judicieux, sous le rapport du bon goût, de la qualité et du bon marché.

M. et B. désirent attirer l'attention sur le fait, que leurs marchandises ayant été achetées dans les meilleures maisons manufacturières d'Angleterre et d'Écosse, au moment de la plus grande baisse en décembre et janvier derniers, ils peuvent offrir leurs effets de 10 à 15 p. 100 plus bas que tous les autres qui ont fait leurs achats plus tard.

Leur assortiment est aussi très-complet pour les Toilettes de Première communion, tel que : Lawn, Mousseline, Point, Dentelle, Mérinos et Alpaca blancs, Gants, Bas, Drap noir, Frappé blanc, etc., etc.

COIN DES RUES DU PONT ET DES FOSSES, SAINT-ROCH DE QUEBEC.

22 avril 1868.

AVIS.

À vendre à l'imprimerie de la *Gazette des Campagnes* :

COCHONS WHITE CHESTER

PURE RACE

\$8 à deux mois

PATATES

GARNET CHILI

30 MINOTS

PATATES LES PLUS PRODUCTIVES ET DE MEILLEURE QUALITÉ

Prix : Le minot \$1.25—Par 2 minots, \$1.00 le minot.

RUCHES AMÉLIORÉES

A VENDRE PAR LE SOUSSIGNÉ.

LES RUCHES ont obtenu une Médaille d'Argent à l'Exposition Universelle de Paris de 1867. Tandis que la Société Centrale d'Apiculture de Paris honorait le Soussigné d'une Abeille d'honneur en Or pour ses services rendus à l'Apiculture.

A vendre chez M. W. EVANS, marché Ste. Anne, Montréal, et par

THOS. VALIQUET
Apiculteur à St. Hilaire.

1868 The Canada Farmer 1868

Journal semi-mensuel, agricole horticole et s'occupant d'affaires rurales généralement.

Cette publication anglaise est la meilleure et la moins coûteuse pour le cultivateur canadien.

Le *Canada Farmer* jouit d'une popularité sans parallèle. Sa circulation s'élève à 25,000 souscripteurs. L'accueil favorable que le *Farmer* a reçu est dû sans doute au fait qu'il a répondu à un besoin urgent éprouvé depuis longtemps par les agriculteurs canadiens. Ils avaient besoin d'un Journal spécialement dévoué à l'explication des questions qui les intéressent le plus comme agriculteurs et horticulteurs et ils ont trouvé dans le *Canada Farmer* ce qu'ils désiraient.

Le *Canada Farmer* fournit un grand nombre de gravures sur bois, un des agents les plus propres à répandre les idées, qu'aucun autre journal agricole du monde! Il a également fourni plus de matières à lire qu'aucun autre journal publié pour le même prix.

Le *Canada Farmer* est publié le 1er et le 15 de chaque mois sur une feuille de 16 pages; in quarto, et est adressé franc de port aux prix suivants :

Pour une simple copie \$1,00 par année.

Et aux clubs aux prix suivants :

10 copies	\$ 9.00	do
20 do	16.00	do
40 do	30.00	do
100 do	70.00	do

Aux sociétés agricoles qui auront besoin de plus de 125 copies, le *Farmer* sera adressé pour 0.60 do

On ne s'abonne pas au *Canada Farmer* pour moins d'une année, et tout abonnement commence le 1er Janvier pour jusqu'aux 15 décembre de la même année.

Les sociétés agricoles peuvent recevoir le *Farmer* au même taux que les clubs et les numéros demandés par elles sont adressés à aucun bureau de poste qui se trouve dans leurs limites territoriales respectives.

Les numéros précédents peuvent toujours être obtenus, vu que le *Farmer* est imprimé sur caractère stéréotypés.

Comme moyen de publicité il est suffisant de remarquer que tous ceux qui ont quelque chose à vendre, ou qui désirent faire quelque achat, soit en animaux, graines, grains, ustensiles d'agriculture, terrain, etc., etc., peuvent, par le moyen du *Canada Farmer*, faire connaître leur désir directement à toute la population agricole du Canada. S'adresser à

GEORGE BROWN,

Editeur, propriétaire, 26 et 28 King Street East, Toronto, C. O.

AUX CULTIVATEURS ET PROPRIÉTAIRES DE MOULINS

Grande Scierie de l'Isle-Verte
Convertie en manufacture d'instruments agricoles, etc.

DEFIE TOUTE COMPETITION!!!

Les soussignés offrent en vente, à leur Manufacture d'instruments agricoles, des *Arrache-Patates* perfectionnés qui ne laissent rien à désirer quant à leur bon fonctionnement.

Ils ont constamment en mains : Moulins à battre, Cribles, Charrues de douze modèles, et considérées les meilleures en usage; Roues pour voitures de toutes espèces; *Smuts* perfectionnés pour moulins à farine; Chaudrons à sucre et à soupe; Poêles de cuisine, de chambre, de parloir et de laiterie; de différents patrons.

Les soussignés désirent informer les propriétaires de moulins qu'ils seront toujours désireux de recevoir leurs commandes pour toutes espèces de mécanisme se rattachant à la construction de moulins. Ils désirent surtout attirer l'attention des meuniers sur les *Smuts* (machines) à nettoyer le grain perfectionnés, qui ont donné jusqu'à présent beaucoup plus de satisfaction que ceux manufacturés dans d'autres boutiques du Canada.

Nous attirons particulièrement l'attention des cultivateurs, sur le prix réduit des Charrues à renchausser et à faire les sillons. La charrue seule \$5.50, et avec l'appareil à tracer les sillons, \$1.00 de plus, soit \$6.50.

CHS. BERTRAND et ANT. ROUSSEAU,
Manufacture d'instruments agricoles,
etc., etc., à l'Isle-Verte.
30 avril 1868.

DÉPARTEMENT

DES

TERRES DE LA COURONNE.

Il a plu à Son Excellence le Lieutenant-Gouverneur en Conseil de faire les nominations suivantes :

PHILIPPE HUOT, et EDOUARD PANET-LARUE, écuyers, de Québec, pour être agent conjoint des propriétés appartenant ci-devant à l'ordre des Jésuites dans le district de Québec, au lieu et place de l'honorable Louis Panet, démissionnaire.

JOSEPH LAURIN, écuyer, de Québec, agent du Domaine de la Couronne censive de Québec et des Trois-Rivières, pour être aussi agent de la Seigneurie de Lauzon et surintendant des lots de grève et à eau profonde dans la Province de Québec, au lieu et place de Félix Fortier, écuyer, avocat, nommé Greffier du Conseil Exécutif de la Province de Québec.

J. O. BEAUBIEN,

Commissaire des Terres de la Couronne.
2 avril 1868.



BUREAU DU PERCEPTEUR

DU

REVENU DE L'INTERIEUR

DU

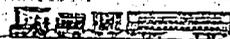
COMTÉ DE KAMOURASKA.

Le Soussigné étant chargé de la Direction et Perception des revenus de l'Intérieur pour la DIVISION DE TEMISCOUATA, donne AVIS : Qu'à l'avenir toutes les personnes qui peuvent avoir affaire avec ce Département touchant les licences pour la vente des liqueurs spiritueuses ou autres, etc., etc., aient à s'adresser à son Bureau, à Ste. Anne de la Pocatière, jusqu'à nouvel ordre.

F. DEGUISE,

P. R. I. C. K.

Bureau du Percepteur du Revenu de l'Intérieur, Comté de Kamouraska.
Ste. Anne de la Pocatière, 30 avril 1868.



CHEMIN DE FER DU GRAND TRONC

De la Pointe-Lévis à la Rivière-du-Loup.

STATIONS.	Aller.	Retour.
POINTE LEVI	9 30 AM	4-00 P.M
Hadlow	9-40	3-50
Chaudière Junction	10-05	3-30
St Jean Chrysostôme	10-20	3-10
St Henri	10-40	2-50
St Charles	11-10	2-15
St Michel	11-35	1-50
St Valier	11-48	1-35
St François ou Berthier	12-08	1-13
St Pierre	12-20	1-00
ST THOMAS	12-40	12-40 AM
Cap St Ignace	1-20	12-13
L'Anse à Gile	1-32	12 00
L'ISLET	1-50	11-45
	2-05	11-30
Trois Saumons	2-15	11-15
St Jean Port Joli	2-35	10-50
Elgin Road	2-47	10-37
St Roch	3-00	10-20
STE ANNE	3-30	9-50
Rivière Ouelle	3-50	9-25
St Denis	4-08	9-05
ST PASCAL	4-25	8-45
Ste Hélène	4-45	8-20
St André		8-05
St Alexandre	5-15	7-50
Chemin du Lac	5-35	7-25
RIVIERE-DU-LOUP	5-55	7-00

C. J. BRYDGES,

Directeur-Gérant

A. S. MACBEAN,

Surintendant local.